

# BAC PRO

## Technicien du Bâtiment

### Organisation et réalisation du gros œuvre



Le titulaire de ce diplôme réalise, à partir de directives, sur des chantiers de constructions neuves, de rénovations ou de réhabilitations, l'ensemble des travaux du gros œuvre dans les secteurs suivants : construction de maisons individuelles, de bâtiments divers, d'ouvrages d'art, travaux de maçonnerie générale, fabrication d'éléments en béton pour la construction. Qu'il travaille seul ou en équipe, il est souvent autonome sur le chantier et responsable de la bonne exécution et du suivi des travaux qui lui sont confiés. Il peut également être amené à assurer des fonctions de représentation simple et de tutorat ponctuel. Son activité suppose dès le départ de bonnes connaissances technologiques du milieu professionnel : les matériaux et leur mise en œuvre, les matériels, les normes techniques et les règles de sécurité. Il est apte à mettre en œuvre des matériels de technologies avancées. Il effectue les relevés des parties d'ouvrages et prend en compte les contraintes de qualité en vigueur et celles liées au respect de l'environnement.

#### Débouchés

En fonction de ses attentes, de son expérience et de ses aptitudes, il pourra progressivement encadrer quelques ouvriers de qualification moindre et même évoluer vers la direction d'équipe, l'encadrement de chantier ou la création, la reprise d'une entreprise artisanale. Il peut travailler dans une entreprise artisanale, une PME ou dans une grande entreprise.

#### Métier(s) accessible(s) :

- chef de chantier
- coffreur(euse)
- boiseur(euse)
- maçon(ne)

#### Accès à la formation

Après la 3<sup>e</sup>, seconde professionnelle Gros œuvre du bâtiment et travaux publics.

#### Qualités requises :

- compétences techniques
- rigueur
- robustesse et disponibilité
- adaptabilité

#### Programme

Disciplines et activités	Durée horaire annuelle	Durée horaire Hebdomadaire*
Enseignements professionnels	384 h	13h45
Economie-gestion	28 h	1h
Prévention-santé-environnement	28h	1h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	50h	1h45
<b>Enseignements généraux</b>		
Français, histoire-géographie, éducation civique	126h	4h30
Mathématiques Sciences physiques et chimiques	116h	4h
Langue vivante	60h	2h
Arts appliqués-cultures artistiques	28h	1h
EPS	75h	2h ou 3h
accompagnement personnalisé	70h	2h30

\*Horaire hebdomadaire moyen

#### Descriptif des enseignements professionnels

- Étude des constructions : expression et techniques graphiques, études technologiques, mécanique, résistance des matériaux.
- Topographie et laboratoire de béton.
- Préparation et suivi du chantier : plan d'installation de chantier, calendrier prévisionnel d'exécution, méthode d'exécution des ouvrages, hygiène et sécurité, étude des coûts et de prix, suivi de chantier.
- Mise en œuvre d'éléments en béton armé : coffrage, ferrailage, bétonnage, manutention et pose de composants, maçonnerie, travaux en sous-œuvre, travaux de terrassement et de blindage, électricité, travaux de réhabilitation, essais, mesures et contrôles.

## Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont prévues sur les trois années du cycle.

## Examen

### Domaine professionnel :

- Epreuve scientifique:
  - mathématiques, coeff. 1.5
  - sciences physiques et chimiques, coeff. 1.5
- Epreuve d'analyse et de préparation :
  - Analyse technique d'un ouvrage, coeff. 2
  - Préparation et organisation de travaux, coeff. 2
- Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel : réalisation d'ouvrage :
  - présentation d'un dossier d'activité, coeff. 2
  - mise en oeuvre, coeff. 3
  - activités spécifiques et contrôles, coeff. 2
  - économie-gestion, coeff. 1
  - prévention-santé, environnement, coeff. 1

### Domaine général :

- Langue vivante, coeff. 2
- Français, coeff. 2.5
- Histoire géographie, coeff. 2.5
- Arts appliqués et cultures artistiques, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff.1

**Epreuves facultatives** (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) :

- Langue vivante

## Statistiques

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 26 candidats inscrits, 26 présentés, 18 admis (soit 69.23% de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier : 29 candidats inscrits, 29 présentés, 13 admis (soit 44.83% de réussite).

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 14 candidats inscrits, 14 présents, 14 admis (soit 100% de réussite).

En 2017, dans l'académie de Montpellier : 15 candidats inscrits, 15 présentés, 14 admis (soit 93.33% de réussite).

## Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.
- Brevet de technicien supérieur (BTS) Bâtiment
- Brevet professionnel (BP) Maçon - BP Plâtrerie et plaque

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

## Où se former

- 30 **Nîmes**  
Lycée professionnel Frédéric Mistral (*Public*)
- 34 **Montpellier**  
Lycée professionnel Léonard de Vinci (*Public*)
- 66 **Perpignan**  
Lycée privé Ste Louise de Marillac (*privé sous contrat*)

## Pour en savoir plus

### Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Fiches métiers « BTP, architecture, urbanisme »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Sur internet

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.